

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION  
(ANAO-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du programme de Master  
Gouvernance locale et Développement Durable (GL2D) de  
l'UFR Sciences Juridiques et Politique de l'Université  
Gaston Berger de Saint Louis**

**Equipe d'évaluateurs :**

- Mr Ndiogou SARR, Maître de conférences, Président
- Mr Ibrahima DIALLO, Maître de conférences assimilé, Membre
- Mr Boubacar SIDIBE, administrateur civil à la retraite, Membre (Professionnel)

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Juin 2021**

## TABLE DES MATIERES

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction                                                       | 3  |
| 1. Présentation du programme évalué                                | 5  |
| 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation                           | 6  |
| 3. Description de la visite sur site                               | 8  |
| 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup | 11 |
| 5. Points forts du programme                                       | 17 |
| 6. Points faibles du programme                                     | 17 |
| 7. Appréciations générales                                         | 18 |
| 8. Recommandations à l'établissement                               | 18 |
| 9. Recommandations à l'ANAQ-Sup                                    | 19 |
| 10. Proposition de décision                                        | 19 |

## **Introduction**

L'UFR de Sciences Juridiques et politiques a été créée en 1990 avec l'ouverture de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Elle comprend trois sections : Science Politique, Collectivités locales et Droit de l'entreprise.

L'UFR accomplit ses missions en s'appuyant sur un personnel d'enseignement et de recherches de 47 membres, tous grades confondus, et 14 agents administratifs, techniques et de services. En outre, elle a recours à une centaine de vacataires et de missionnaires d'enseignement provenant d'universités sœurs, de l'administration publique et d'entreprises privées. Elle accueille actuellement (année académique 2015-2016) 2197 étudiants dont 1366 hommes (62%) et 831 femmes (38%). Le taux d'encadrement est ainsi assez élevé, mais loin des standards internationaux. En effet, il est de l'ordre de 49 étudiants pour 1 enseignant (1 enseignant/49 étudiant).

En application de la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 instituant le système Licence Master Doctorat au Sénégal, l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques de l'UGB a procédé à son basculement dans ce système à la rentrée 2011-2012. Ce passage au système LMD a donné l'occasion à l'UFR SJP de conformer ses programmes à ce système de formation tout en les modernisant et les adaptant à l'évolution du droit et de la science politique. C'est donc en associant étroitement le monde professionnel au processus de conception des nouvelles maquettes que l'UFR SJP a redéfini son offre de formation en droit et en science politique, en s'appuyant sur un ensemble de valeurs qui ont guidé son engagement au service de la formation et de la recherche en sciences juridiques et politiques depuis 1991.

L'offre de formation s'inscrit dans les domaines du Droit, des Sciences Politiques et de l'Administration. Elle repose sur un ensemble de principes directeurs dont les plus essentiels sont les suivants :

- Consolidation et renforcement de la formation générale acquise en licence ;
- Acquisition de connaissances approfondies, transversales et préprofessionnelles ;
- Préparation à l'insertion professionnelle ;
- Préparation à la poursuite d'un doctorat ;
- Acquisition d'une expertise dans les différentes spécialités du droit et de la science politique
- Renforcement des compétences des agents en formation continue ;
- La cohérence pédagogique par rapport aux objectifs de l'UFR, de l'UGB et de l'Etat du Sénégal.

Tenant compte de ces principes directeurs, l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques poursuit en Master, dans le respect des orientations fixées par l'Assemblée de l'Université, les objectifs stratégiques suivants :

- La maîtrise des principales règles de l'ordonnancement juridique et de leurs outils d'analyse par la transmission d'un ensemble de connaissances et de compétences complètes et cohérentes ;
- La maîtrise du raisonnement et de la méthodologie des sciences juridiques et politiques par l'acquisition d'une solide culture générale permettant d'envisager les évolutions du droit et de la science politique ;
- L'acquisition d'une spécialisation dans les domaines du droit public, du droit privé et de la science politique. Les trois Sections de l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques proposent les offres de formation suivantes dans le cycle du Master :

### **1. Droit de l'entreprise**

- Master Professionnel « Ingénierie fiscale »
- Master Professionnel « Ingénierie juridique »
- Master Professionnel « Procédures contentieuses »
- Master Professionnel « Droit du Cyber espace »
- Master Recherche « Droit économique et des Affaires »

### **2. Droit public**

- Master Professionnel « Gouvernance locale et Développement durable »
- Master Recherche « Droit public général »
- Master Recherche « Droit de la Décentralisation et Gestion des Collectivités locales »
- Master Professionnel « Ingénierie de la Commande publique »

### **3. Science Politique**

- Master Recherche « Politiques publiques »
- Master Recherche « Relations internationales »

Dans le cadre des réformes de l'enseignement supérieur, le Sénégal a mis en place en 2012 par décret n°2012-837 du 07 août 2012, l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). Il s'agit d'un organe placé sous la tutelle administrative et technique du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de

l'innovation chargé d'évaluer la qualité des programmes, des filières et des établissements publics et privés d'enseignement supérieur. C'est ainsi que l'UFR des Sciences Juridiques et Politiques s'est vue accréditée, au courant de l'année académique 2016-2017, les programmes d'enseignement de ses Licences Droit privé, Droit public et Science politique. Elle s'oriente vers l'accréditation de ses offres de formation relevant du cycle du Master.

Pour ce faire, la Section Collectivités locales a institué un comité de pilotage par arrêté du Directeur de l'UFR en date du 18 février 2019 en vue d'élaborer les rapports d'autoévaluation des Masters de droit public. Ce comité comprend un Président, deux rapporteurs ainsi que des membres du PER, du PATS et les représentants d'étudiants. Il a tenu des réunions hebdomadaires tous les mercredis et a organisé un séminaire d'auto-évaluation des programmes les 15 et 16 mai 2019 avec la participation de toutes les parties prenantes (PER, PATS, étudiants notamment). Ce séminaire a permis aux participants de s'approprier du référentiel d'auto-évaluation, de discuter sur les différentes questions qu'il contient et de déterminer ensemble les réponses à apporter à chacun des standards. A l'issue de ce séminaire, trois pré-rapports d'auto-évaluation ont été élaborés et validés. Il s'agit :

- du pré-rapport d'auto-évaluation Master 2 Droit public général (DPG) ;
- du pré-rapport d'auto-évaluation Master 2 Droit de la Décentralisation et Gestion des Collectivités locales (DDDPG) ;
- et du pré-rapport d'auto-évaluation Master 2 Gouvernance locales et développement durable (GL2D).

Ces trois pré-rapports ont par la suite été enrichis par les rapporteurs désignés avant d'être soumis à la validation des Conseils de Section et de l'UFR. L'UFR/SJP soumet ainsi à l'accréditation de l'ANAQ-SUP le rapport d'auto-évaluation du Master Gouvernance Locale et Développement Durable (GL2D)

## **1. Présentation du programme évalué**

Le programme de Master Gouvernance et Développement Durable (GL2D) a été institué au cours de l'année académique 2012-2013 dans un contexte d'innovation et de recherche de filières professionnelles adaptées pour relever le défi de l'employabilité des sortants des universités publiques du Sénégal. Il s'agit d'une offre de formation orientée prioritairement à l'insertion professionnelle des étudiants et aux besoins du monde du travail, pouvoirs publics et secteur privé. Le programme donne aux étudiants une initiation aux matières fondamentales de droit public général et une consolidation des connaissances déjà acquises en première année

de Master qui constituent les rudiments de base devant faciliter l'accès aux différents examens et concours professionnels. Le programme offre en même temps une formation pratique permettant une opérationnalité dans les domaines de la gouvernance locale et du développement durable.

Les enseignements sont dispensés par une équipe pédagogique composée des enseignants chercheurs en droit public général et décentralisation et de professionnels, au nombre de 09, aux compétences diversifiées, spécialistes en développement et ingénierie locale et en économie des territoires.

L'objectif du programme consiste, au-delà d'une formation générale en droit fondamental, à préparer les étudiants diplômés à l'insertion professionnelle par :

- Une initiation aux rudiments de base du droit général et aux différentes techniques juridiques dans le domaine de la gouvernance territoriale.
- Une meilleure préparation des étudiants aux différents concours administratifs.
- Une bonne imprégnation des pratiques professionnelles en matière de gouvernance locale et de gestion des ressources et du développement local durable.

Le Master est divisé en quatre semestres de 30 crédits pour chacun et l'obtention du diplôme est tributaire à la validation des 120 crédits correspondant à la totalité des semestres et après soutenance du mémoire crédité. L'accès au Master 1 est bien ouvert aux titulaires d'une Licence 3 en sciences juridiques et politiques, option droit public, sur dossier de candidature. Alors que le Master 2 est accessible aux titulaires du Master 1 en sciences juridiques et politiques et ceux de Masters dans d'autres domaines sur décision de l'équipe pédagogique.

Au regard des éléments de preuve reçus et des informations reçues des échanges, le programme du Master GL2D nous paraît bien présenté. Il respecte les prescriptions du système LMD et reste conforme aux indications de forme et de fond.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

L'équipe des experts, après évaluation et échanges sur le rapport d'autoévaluation, a formulé des observations et émettre quelques recommandations.

Au chapitre des observations, l'équipe d'experts estime :

- Le cadre et l'objet du programme sont définis et bien présentés ;
- Le référentiel de présentation est bien respecté ;
- Les différents champs d'évaluation sont circonscrits et les standards bien renseignés conformément aux prescriptions en référence ;
- Les informations dans les différents standards sont claires et détaillées avec toutefois un aspect critique appuyé par des recommandations ;

- Les renseignements fournis sur le contenu du programme et le personnel intervenant (universitaires et professionnels) sont étayés par les éléments de preuves en annexe ;
- La régularité dans le déroulement des enseignements et la gestion des différentes promotions est vérifiée par des preuves ;
- Une implication des professionnels dans la confection et le déroulement des programmes ;
- Un partenariat institutionnel bien organisé permettant une mobilité des enseignants d'autres universités au plan national et international ;

Au chapitre des recommandations, l'équipe d'experts a proposé :

- La redynamisation de la collaboration avec les professionnels pour une meilleure implication dans l'élaboration et la validation des programmes ;
- Le renforcement du contenu de la formation en y intégrant des modules afférents aux aspects relatifs au marketing des territoires (concurrence territoriale et stratégies de marketing), à l'économie régionale spatiale et aux politiques de développement ;
- D'intégrer les différents chapitres des éléments constitutifs (EC) de l'unité d'enseignement (UE) intitulé « Gestion Spatiale » et parler de « modèles autocentrés » ; de rationaliser les modules d'enseignement et éviter certaines redondances dans les EC des UE Gouvernance Institutionnelle et Gouvernance Socio-économique ;
- La pondération du volume horaire qui reste quasi identique pour des EC qui ne sont pas d'égale importance dans la formation ;
- D'insister davantage sur les aspects pratiques de la formation pour permettre aux étudiants d'être opérationnels dès leur sortie.

En définitive, l'équipe d'experts conclut que le rapport d'auto-évaluation respecte les référentiels de l'ANAQ-SUP. Seulement, des insuffisances et incohérences sont notées dans la formulation des UE et des EC et dans la répartition du volume et des charges horaires.

### **3. Description de la visite sur site**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

La délégation des experts est arrivée à Saint Louis le 20 avril 2021 aux environs de 18h. Après échanges sur les modalités de l'évaluation et harmonisation des positions, l'équipe s'est retirée pour se retrouver le lendemain sur site. Arrivée à 08h précises à l'Université Gaston Berger, la mission a été reçue par le Directeur de l'UFR qui, après le mot de bienvenue, a procédé à la présentation des membres présents de l'équipe de pilotage de l'évaluation interne du Master GL2D. Il a présenté, par la suite, ses excuses à la délégation de la sous-représentation à la réunion du personnel enseignant et de recherche et du personnel administratif et technique du fait de la coïncidence de la rencontre avec le conseil supérieur de l'université qui se tient au même moment dans les locaux de l'UFR.

Le lancement de l'évaluation commence par la présentation des membres de l'équipe par le Président de la délégation de la mission et l'adoption de l'ordre du jour et le chronogramme de travail.

- En préliminaire (8h30-8h45) : Le Président de l'équipe des évaluateurs a décliné les objectifs de la mission et rassurer les membres que le souci de l'ANAQ-SUP est d'aider les universités et Instituts de formation à atteindre la qualité d'un système d'enseignement et de formation harmonisé. Par la suite, il a sollicité et obtenu de l'équipe de pilotage interne la projection sur écran des éléments de preuve pour une connaissance des documents qui sont d'accès difficile, avant adoption du plan de travail proposé par les deux équipes sans aucun amendement.
- La phase 1 (8h45-10H) : La présentation du programme évalué a donné l'occasion au Chef de section de l'UFR de faire un bref rappel historique sur la création, les différentes sections et les missions de l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques. Il a mis l'accent sur les offres de formation dans le cycle des Masters, notamment dans le Master Professionnel de Droit Public « Gouvernance Locale et Développement Durable ou GL2D ». Il a expliqué les différentes péripéties à la mise en place de ce Master, les objectifs à la base et les résultats obtenus, sans manquer de mentionner les limites objectives d'ordre financier liées au fonctionnement et à la prise en charge des étudiants bénéficiant du même régime que le Master Public. Général.
- La phase 2 (10h-13h) : La phase des échanges et rencontres avec les trois composantes de l'UFR des sciences juridiques et politiques à savoir le personnel enseignant et de recherche (PER), les étudiants et le personnel administratif et technique (PATS) selon leur disponibilité. Elles ont permis de mesurer le niveau d'implication et le degré d'imprégnation de ces acteurs. De 10h-11h les experts mission ont échangé avec les enseignants. Les discussions ont porté sur le contenu des programmes et des maquettes, le déroulement des enseignements, la maîtrise du



calendrier universitaire et la question de la mobilité. De 11h-12h, c'est le tour des étudiants qui ont salué tous les avantages de la formation avant de faire état de leurs soucis et inquiétudes liés surtout à l'absence de bizutage pour une bonne imprégnation des aspects pratiques, de leur non implication au système d'évaluation des enseignements spécifiques au Master et de la nécessité de rationaliser le volume horaire et les matières qui sont trop nombreuses avec de nombreuses redondances. De 12h-13h, c'est le passage du personnel administratif et technique, représenté par la chargée de l'application des formations de l'UFR et de la Responsable de la section des Collectivités Locales (CL). Elles ont manifesté leurs soucis de voir la maquette harmonisée et adoptée définitivement afin d'éviter les impairs notés sur les délibérations antérieures constatés après chaque nouvelle modification.

- La phase 3 (13h-14h) : La visite des lieux a permis aux experts évaluateurs de se rendre à la salle documentation et de travail des étudiants, au service pédagogique, aux bureaux du personnel administratif et technique, aux salles de classe, de regarder le système sécuritaire des bâtiments et des installations pour les personnes à mobilité réduite, les espaces jeunes et les commodités afférentes.
- La phase 4 (14h-15h) : Synthèse et de restitution orale. Les évaluateurs se sont réunis entre (14h-14h30) et ont échangé sur le rapport d'auto-évaluation, les informations recueillies des rencontres avec les différents acteurs et les éléments de réponses fournies par l'équipe de pilotage avant la synthèse des activités de l'évaluation. Le Président de la mission a par la suite procédé, entre (14h30-15h), à la restitution orale des résultats de l'évaluation devant les membres de l'équipe de pilotage et du responsable de section de l'UFR afin d'informer sur les observations et recommandations des experts évaluateurs. Aucune objection n'a été émise après lecture du document, le Président a proposé la fin des travaux d'évaluation, remercier les autorités, le personnel enseignant et le personnel administratif et technique avant la levée de la séance à 15h15mns.

### **3.2 Appréciation de la visite sur site**

La visite s'est déroulée globalement dans une bonne ambiance de convivialité, de respect et d'écoute mutuelle. Un accueil chaleureux, un personnel disponible et des informations à disposition sans hésitation et contrainte, hormis les impairs liés à la fonctionnalité du matériel d'appui pédagogique (difficultés techniques à la projection des éléments de preuve). L'environnement administratif et pédagogique est favorable à la formation du Master Gouvernance Locale et Développement Durable.

Les informations du rapport d'auto-évaluation sont confortées par la véracité des éléments de preuve et la pratique. Un personnel enseignant diversifié, compétent et disponible. Les enseignements se déroulent normalement conformément aux syllabus, aux emplois du temps et au calendrier malgré les

perturbations imputables à l'année invalide. Les infrastructures administratives et pédagogiques sont aux normes, malgré les défaillances liées au manque d'entretien et aux agissements incontrôlés des étudiants. Un personnel administratif et technique dévoué à la tâche, malgré l'étroitesse de certains bureaux et la surcharge horaire, avec un service fonctionnel dans la délivrance des actes et des informations aux étudiants. Cependant, un dysfonctionnement est noté au niveau des services sociaux du fait de l'absence de toilettes et d'une salle d'accueil et d'orientation pour les étudiants. Mais des aménagements ont été apportés pour renforcer la sécurité des espaces avec la disponibilité des extincteurs et des infrastructures destinées aux personnes à mobilité réduite.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>Le programme est régulièrement dispensé depuis la mise en place de la formation au cours de l'année 2012-2013, en atteste la délivrance des attestations de réussite.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>Le programme d'étude du Master est bien décliné dans les maquettes et reste conforme aux objectifs de la formation. Les exigences du système LMD sont respectées avec l'introduction de la pluridisciplinarité et l'implication des professionnels dans la formation. Il est en phase avec le plan stratégique de l'institution universitaire produit en annexe et assure aux diplômés un profil les destinant aux différents métiers de la gouvernance locale et du développement durable.</p> <p>L'équipe d'experts recommande le renforcement de la formation par l'intégration dans le programme des aspects pratiques et permettre aux étudiants une bonne imprégnation de la gouvernance institutionnelle et territoriale et des modèles de territorialisation des politiques publiques.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p> |
| <b>Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>Le programme d'études entretient une collaboration parfaite et un partenariat avec le monde professionnel socio-économique. Cela est attesté par les accords de partenariat, les arrêtés de vacation pour les professionnels, les conventions de stage et les lettres de recommandation de stage à la disposition des étudiants, produits en annexe.</p> <p>L'équipe d'experts recommande une implication plus accrue des professionnels dans la définition et l'élaboration des programmes et dans la phase de validation. Elle propose également un partenariat avec les collectivités territoriales et l'intégration dans les différents accords de partenariat d'une disposition instituant le maître de stage chargé d'accompagner et de valider le séjour du stagiaire en entreprise.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>    |

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

### **Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont bien établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme (personnel enseignants et de recherche (PER), personnel administratif et technique (PATs) et étudiants). Les actes de nomination et les procès-verbaux de rencontre du Conseil de section, où sont représentés tous les acteurs concernés, témoignent l'implication des différentes compétences au processus décisionnel.

L'équipe d'experts recommande néanmoins, une implication des étudiants dans l'évaluation des enseignements spécifiques du programme du Master GL2D.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

La mise en place du programme d'enseignement fait intervenir principalement le personnel d'Enseignement et de recherche. Cela est attesté par la production des procès-verbaux de réunion d'imprégnation des guides et logiciels et des listes des présences des enseignants dans le comité de pilotage et dans les phases d'élaboration et de validation des maquettes.

L'équipe d'experts recommande en plus l'implication du personnel enseignant professionnel vacataire en amont dans le processus de définition des programmes et maquettes pour un large partage avec le personnel enseignant et de recherche.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) intervient dans le processus d'évaluation et de validation du programme et de l'offre de formation. Des formulaires d'évaluation anonyme des enseignements validés par l'Autorité de l'Université sont disponibles et permettent la révision des maquettes pour adaptation aux réalités socio-économiques.

L'équipe des experts propose la création d'une fiche d'évaluation des enseignements pour le Master GL2D et une révision périodique des programmes qui implique directement l'organe interne de qualité, la CIAQ.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La répartition de la formation en quatre semestres de 30 crédits chacun est conforme au système LMD. Les maquettes sont structurées selon le format prescrit avec la subdivision du programme en Unités d'Enseignement (UE) portant sur les matières fondamentales, sur l'environnement juridique et le monde professionnel. Les UE sont composées d'Eléments Constitutifs (EC) qui servent de support aux syllabi et aux différents plans de cours.

L'équipe d'experts recommande de recentrer la maquette, d'harmoniser et de revoir les intitulés de certains éléments constitutifs (séminaires, rencontres avec les acteurs, etc.). De réajuster et de pondérer le volume horaire alloué aux Eléments Constitutifs (EC) qui ne sont pas d'égale valeur dans l'offre de formation.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation. Le programme cherche à consolider les connaissances fondamentales de base du droit public conformément aux exigences du système LMD, tout en disposant l'étudiant des outils pour sa capacitation et son intégration dans le monde professionnel. Le système d'évaluation répond aux objectifs de la formation en combinant les devoirs, les travaux personnels, les rapports de stage et les examens terminaux.

L'équipe d'experts recommande de rationaliser le nombre de modules d'enseignement selon les centres d'intérêt de la formation et d'introduire les aspects pratiques.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont connues des étudiants par voie d'affichage. La délivrance est effective auprès des services administratifs.

L'équipe d'experts recommande la mise à disposition des étudiants d'un guide ou de brochures d'information dès la rentrée au moment des inscriptions pour faciliter l'accès à l'information sur les conditions de validation et d'obtention des attestations et diplômes.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Les résultats sont bons et très satisfaisants. Le taux de réussite avoisine les cent pour cent depuis la mise en place du Master GL2D en 2012 avec des statistiques supérieures à 95%. Les résultats sont accessibles grâce à un logiciel de gestion pédagogique.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Le personnel enseignant et de recherche est très diversifié dans sa composition avec en majorité des universitaires de tous les grades et titres (Professeurs titulaires et assimilés, des Maîtres de conférences titulaires et assimilés et des Assistants) ainsi que des professionnels expérimentés et aux compétences avérées, sélectionnés à partir de critères définis par l'UFR, en atteste la production des CV.

L'équipe d'experts recommande un renforcement de la capacitation des professionnels par les outils pédagogique et didactique et leur implication dans la détermination des objectifs de la formation et de la définition des programmes.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Le volume et les charges horaires attribués aux enseignements et aux différents intervenants sont définis suivant le rang et grade pour les enseignants chercheurs, et par les maquettes fixant le quantum horaire pour les professionnels vacataires ou contractuels.

L'équipe d'experts n'a formulé aucune recommandation.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.**

Le partenariat interuniversitaire permet la mobilité du personnel enseignant et de recherche dans le cadre des missions d'enseignement et des voyages d'études périodiques. La coopération avec le secteur professionnel et scientifique permet les échanges d'expériences de laboratoires.

L'équipe d'experts recommande de dynamiser la coopération entre universités sénégalaises et africaines.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Le Master 1 est ouvert aux étudiants titulaires d'une Licence en droit public sur examen du dossier de candidature et éventuellement après entretien. Le Master 2 est accessible aux étudiants ayant validé les deux semestres du Master 1 et à ceux titulaires d'un Master ou d'un diplôme équivalent d'autres institutions. L'admission en Master 2 se fait également en fonction de la disponibilité des places, des résultats de l'étudiant et de son projet personnel.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

L'égalité des chances est respectée entre hommes et femmes dès lors que les critères de sélection sont fondamentalement basés sur l'excellence. Seulement, le nombre d'étudiants est largement supérieur à celui des filles. Donc à l'analyse, le standard est atteint.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Les conditions de mobilité des étudiants sont réelles. Rien n'empêche à un étudiant ayant validé les deux semestres du Master 1 de solliciter une inscription en Master 2 dans une autre université sénégalaise ou française sur la base des accords de coopération et de partenariat interuniversitaire.

L'équipe d'experts recommande la sensibilisation des étudiants sur les possibilités de mobilité entre universités pour favoriser la recherche et l'échange des expériences.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

L'existence d'un environnement administratif favorable et le ratio enseignants chercheurs de rang A/étudiants permet un encadrement conséquent aux activités pédagogiques et de terrain.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Le programme propose aux étudiants un dispositif d'information, d'accompagnement et d'orientation des titulaires du Master pour leur insertion professionnelle. La Direction de l'Innovation, de l'Insertion, de la Prospective des services à la communauté (D2IPSC) et l'incubateur sont chargés de la promotion des diplômés et de la recherche de partenaires pour les détenteurs de projets. Malgré l'existence du dispositif, le programme n'a pas produit des éléments de preuve attestant de l'existence de contrats de travail ou d'attestations en prélude à une éventuelle relation professionnelle.

L'équipe d'experts recommande la vulgarisation de ce dispositif qui est encore inconnu des étudiants et diplômés qui en ignorent même le rôle et l'utilité. Il a sollicité également des responsables du programme les éléments de preuve attestant de l'insertion des étudiants diplômés dans le monde du travail. Les réponses reçues de ces responsables, après réception du rapport provisoire, permettent de conclure à la bonne prise en compte de cet aspect.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme dispose d'infrastructures administratives et pédagogiques fonctionnelles et équipées en matériels didactiques et ressources numériques.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**



## 5. Points forts du programme

- Offre de formation :
  - Les Maquettes sont présentes et établies selon le format LMD
  - Les Syllabi et plan de cours sont disponibles et bien renseignés
  - Evaluation des enseignements
  - Le programme est bien élaboré et reste conforme aux objectifs de la formation
  - Les enseignements se déroulent normalement selon le calendrier établi
- Ressources humaines
  - Un effectif de 14 enseignants chercheurs de rang A et B de profil différent et disposant d'une grande expérience.
  - Un personnel administratif et technique de qualité et dévoué à la tâche.
  - Une Implication de professionnels de compétences diversifiées et d'une grande expérience dans les différents secteurs socio-économiques.
  - La nomination d'un Responsable chargé de l'incubateur
- Infrastructures
  - Les équipements pédagogiques sont disponibles à suffisance et sont de qualité
  - Des salles de cours disponibles et bien équipées
  - La bibliothèque est bien équipée en ouvrages et revues avec un classement conforme aux normes facilitant l'accès aux documents.
  - Des dispositions sont prises pour la sécurité des lieux avec l'existence d'extincteurs, de vigiles et des aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite.
- Autres points forts identifiés....
  - Une bonne entente entre les différentes composantes (Etudiants, PER et PATS).
  - Une implication des étudiants dans le processus décisionnel.
  - Un effort d'accompagnement dans le processus d'insertion professionnel.

## 6. Points faibles du programme

- Offre de formation :
  - Les Maquettes sont trop générales. Les intitulés de certaines Unités d'Enseignement (UE) sont vagues et imprécis.
  - Des redondances dans les Syllabi et plan de cours. Une absence de pondération du volume horaire entre Eléments Constitutifs (EC)
  - Non implication des professionnels dans la phase de définition et de validation des programmes.
  - Absence de services à la communauté.
  - Les perturbations répétitives des enseignements (grèves, etc.)
- Ressources humaines
  - Nombre insuffisant du PER d'encadrement.

- Un effectif insuffisant du PATS.
- Infrastructures
  - L'exiguïté de la salle de documentation
  - Le non-renouvellement des revues et périodiques
  - Absence de toilettes pour les étudiants
  - Déficit d'hygiène dans les locaux
- Autres points faibles identifiés...
  - La non-implication des étudiants à l'évaluation des enseignements
  - Absence de politiques de sensibilisation pour le genre

## **7. Appréciations générales**

La mission d'experts du Master Gouvernance Locale et Développement Durable (GL2D) a retenu globalement que le programme présente de nombreux aspects positifs qui méritent d'être pérennisés et consolidés. Il s'agit de la clarté des objectifs, la régularité des enseignements et la cohérence dans la formation, la qualité des intervenants (universitaires et professionnels), la disponibilité des syllabi et maquettes conformes aux exigences du système LMD et surtout l'existence du dispositif d'accompagnement et de promotion de l'insertion des diplômés.

## **8. Recommandations à l'établissement**

- Offre de formation :
  - Recentrer les maquettes et préciser les intitulés de certaines EC de l'UE : Séminaire de professionnalisation (Ex : EC Rencontres d'acteurs locaux) du semestre 3
  - Corriger les redondances dans les EC de l'UE : Gouvernance Institutionnelle (Institutions locales et droit des collectivités locales) ; les EC de l'UE : Gouvernance Socio-économique (Ingénierie des projets territoriaux et Ingénierie de financement des projets) du semestre 3.
  - Pondérer le volume horaire des UE en tenant compte de leur valeur dans la formation (Ex : Séminaire de professionnalisation)
  - Intégrer les modules relatifs à l'économie régionale spatiale et aux stratégies marketing
- Ressources humaines
  - Renforcer l'effectif du PER et du PATS
- Infrastructures
  - Extension de la salle de documentation et de lecture
  - Actualiser les revues et périodiques
  - Entretien et surveillances des équipements pédagogiques des salles de cours
  - Réhabiliter les toilettes des étudiants
- Autres points faibles identifiés...
  - Impliquer les étudiants dans l'évaluation des enseignements
  - Impliquer les professionnels dans la phase de définition et de validation des programmes pour un meilleur suivi des enseignements.

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

L'équipe d'experts n'a pas formulé de recommandations

## **10. Proposition de décision**

L'équipe d'experts, après réception et évaluation du rapport interne et des éléments de réponse des responsables du programme Gouvernance Locale et Développement Durable (GL2D), a proposé la décision :

### **ACCREDITATION**